

République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

-----★★★-----



**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, DE L'EQUITE
SOCIALE ET TERRITORIALE**

★★★

**DELEGATION GENERALE A LA PROTECTION SOCIALE ET A LA SOLIDARITE NATIONALE
(DGPSN)**



Rapport d'activités de la DGPSN pour l'année 2020

© Février 2021

SOMMAIRE

SOMMAIRE 1

LISTE DES TABLEAUX 2

SIGLES ET ACRONYMES 3

INTRODUCTION 4

I. ANALYSE DES RESULTATS 4

II.1. Objectif 1 : renforcer le dispositif institutionnel de coordination et de régulation
du système de Protection sociale 4

II.1.1. Composante coordination et régulation4

II.1.2. Composante Registre National Unique.....6

II.1.3. Composante suivi et évaluation11

II.1.4. Composante communication.....12

II.2. Objectif 2 : développement de projets/programmes de filets sociaux structurels
et conjoncturels intégrés13

II.2.1. Composante programmes de cash transfert13

II.2.2. Composante solidarité nationale21

II.3. Objectif 3 : amélioration du cadre fonctionnel de la DGPSN22

II.3.1. Composante gestion.....22

III. ANALYSE DE L’EXECUTION FINANCIERE 25

IV. DIFFICULTES..... 25

IV.1. Difficultés notées en lien avec l’objectif 125

IV.2. Difficultés notées en lien avec l’objectif 226

IV.3. Difficultés notées en lien avec l’objectif 326

V. PERSPECTIVES..... 26

V.1. Les perspectives en lien avec l’objectif 126

V.2. Les perspectives en lien avec l’objectif 227

V.3. Les perspectives en lien avec l’objectif 327

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 27

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Situation des indicateurs liés au résultat 1.....	4
Tableau 2: Situation des indicateurs liés au résultat3.....	6
Tableau 3: Récapitulatif de la mise à jour dans les 8 régions.....	8
Tableau 4: Situation des indicateurs liés au résultat 4.....	9
Tableau 5: Situation des indicateurs liés au résultat5.....	9
Tableau 6: Situation des indicateurs liés au résultat 7.....	11
Tableau 7: Situation des indicateurs liés au résultat 8.....	12
Tableau 8: Situation des indicateurs liés au résultat 11.....	13
Tableau 9: Répartition ménages bénéficiaires de BSF ayant perçu au moins un transfert.....	13
Tableau 10: Gestion des réclamations.....	14
Tableau 11: Situation des indicateurs liés au résultat 12.....	15
Tableau 12: Répartition des bénéficiaires du YKK par région (zone pilote).....	16
Tableau 13: Suivi de la mise en œuvre des activités par opérateur social.....	16
Tableau 14: Répartition des bénéficiaires du YKK par région (zone extension).....	17
Tableau 15: Suivi de la mise en œuvre des activités par opérateur social (zone extension).....	17
Tableau 16: Niveau d'assistance des ménages par type.....	18
Tableau 17: Montant et nombre de ménages assistés dans les régions de Dakar et Saint-Louis	18
Tableau 18: Ménages ayant bénéficié d'un transfert.....	19
Tableau 19: Situation des indicateurs liés au résultat 13.....	20
Tableau 20: Nombre de titulaires de CEC ayant perçu leur BSF en 2020 par région.....	21
Tableau 21: Situation des indicateurs liés au résultat 14.....	21
Tableau 22: Situation des indicateurs liés au résultat 15.....	22
Tableau 23: Situation des indicateurs liés au résultat 17.....	22
Tableau 24: Situation des indicateurs liés au résultat 18.....	24
Tableau 25: Situation des indicateurs liés au résultat 19.....	24
Tableau 27: Situation de l'exécution du budget de 2020	25

SIGLES ET ACRONYMES

AGR : Activités Génératrice de Revenus,
ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
AC: Agence Comptable
BM : Banque Mondiale
BCV : Banques Céréalières Villageoises
CEC : Carte d'Egalité des Chances
CFA : Communauté Financière d'Afrique
CDD : Comités Départemental de Développement
CIP : Comité Interministérielle de Pilotage
Cop : Communauté de Pratique sur les programmes de transferts sociaux en Afrique
CRES : Consortium pour la Recherche Economique et Sociale
CRD : Comités régional de Développement
CR : Coordonnateur régional de la DGPSN
CT : Comité technique
DAF : Direction Administrative et Financière
DAPSA : Direction de l'Analyse et des Prévisions des Statistiques Agricoles
DGPFS : Direction de la Gestion des Projets de Filets sociaux
DGPSN : Délégation Générale à la Protection et à la Solidarité Nationale
DRNU : Direction du Registre National Unique
DSP : Direction des Stratégies et de la Planification
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FSN : Fonds de Solidarité Nationale
INPS : Initiative Nationale pour la Protection Sociale des groupes vulnérables
MAER : Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural
MDCEST : Ministere du Développement Communautaire, de L'Equité sociale et territoriale
MFB : Ministère des Finances et du Budget
NA : Non Applicable
ND : Non Disponible
OIT : Organisationale internationale de Travail
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OS : Opérateur social
PADAER : Projet d'Appui au Développement Agricole et à l'Entreprenariat Rural
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PNBSF : Programme National de Bourses de Sécurité Familiale
PRODES: Programme de renforcement des dynamiques locales de développement économique et social
PTF : Les Partenaires Techniques et Financiers
PSE : Plan Sénégal Emergent
UCPSE : Unité de Coordination et de Suivi de la Politique Economique
UE : Union Européenne
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour L'Enfance
USAID: United States Aids For International Développement
RFM : radio Futur Média
RNU : Registre National Unique
SAP : Système d'Alerte Précoce
SECNSA : Secrétariat Exécutif du Conseil National à la Sécurité Alimentaire
SIG : Système d'Information et de Gestion
SNPS : Stratégie Nationale de la Protection Sociale
TFM : télévision Futur Média

INTRODUCTION

La Délégation générale à la Protection sociale et la Solidarité nationale (DGPSN), créée en 2012 a pour mission de coordonner l'ensemble des interventions en matière de Protection sociale et de Solidarité nationale. Elle est chargée de l'impulsion et du développement d'une vision stratégique dans le secteur de la Protection sociale mais aussi du développement d'un instrument commun de ciblage (le Registre national unique).

Elle contribue, également, à la réponse aux besoins des populations les plus vulnérables, familles démunies et personnes âgées (assistance sociale, assistance médicale, secours immédiats) à travers le programme de bourses de sécurité familiale qui est un filet social destinées aux ménages les plus pauvres.

A cet effet, la DGPSN a élaboré une Stratégie nationale de Protection sociale (SNPS) dont la vision est : «d'ici à 2035, disposer d'un Système national de Protection sociale inclusif, accessible à tous, solidement ancré dans la culture nationale et garanti par l'Etat à travers des Lois ». Cette SNPS, qui opérationnalise les orientations du Plan Sénégal Emergent en matière de Protection sociale, a pour objectif de construire un système de Protection sociale accessible à tous les Sénégalais, fournissant à chacun un revenu minimum garanti, une couverture maladie à tous, mais aussi un filet de sécurité global permettant de construire la résilience des personnes face aux chocs et crises.

Pour une meilleure prise en charge de ses missions, la DGPSN a élaboré un plan stratégique 2017-2021 qui s'articule autour de la coordination, le développement et la mise en œuvre des projets et programmes et le cadre fonctionnel.

Cet exercice de rapportage s'inscrit dans le pilotage et le suivi dudit plan stratégique qui fait l'objet, annuellement, d'un rapport d'activités. Il comprend un examen du bilan technique, un rappel de l'exécution financière pour l'année 2020, une synthèse des difficultés et des perspectives.

I. ANALYSE DES RESULTATS

Cette partie passe en revue les trois objectifs poursuivis dans le cadre du plan stratégique et leurs composantes. Pour chaque composante, les différents résultats sont examinés à l'aide des indicateurs et des activités déroulées en référence à la planification déclinée dans le Plan de travail annuel pour l'année 2020.

II.1. Objectif 1 : renforcer le dispositif institutionnel de coordination et de régulation du système de Protection sociale

II.1.1. Composante coordination et régulation

Résultat 1 : Les instruments de coordination et de régulation sont fonctionnels

Tableau 1:Situation des indicateurs liés au résultat 1

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation				Cible
		2017	2018	2019	2020	2020
Nombre de réunions statutaires du CIP tenues	2	1	2	1	0	2
Nombre de réunions du CT tenues	4	4	4	5	4	4
Nombre de sessions de formation en Protection sociale	2	2	2	2	2	2
Nombre d'acteurs formés en Protection sociale	25	25	31	33	37	30
Nombre de cadres de concertation régionaux en Protection sociale créés (cumulatif)	0	0	3	3	3	14

La coordination de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Protection sociale (SNPS) repose sur des organes multisectoriels regroupant tous les acteurs de l'écosystème du secteur de la Protection sociale. Ces instances sont, entre autres, le Comité Interministérielle de Pilotage (CIP) et le Comité technique (CT).

Pour cette année, 3/5 indicateurs ont atteint leur cible.

Les activités menées dans ce cadre sont :

❖ **Tenir régulièrement les réunions du Comité Interministériel de Pilotage et du Comité Technique :**

Le comité technique a tenu quatre (04) réunions dans le cadre de la revue globale du secteur de la Protection sociale. Ces rencontres ont permis de valider des notes méthodologiques et des rapports d'études et de préparer une conférence internationale sur le financement de l'extension de la Protection sociale.

Concernant les réunions statutaires du Comité interministériel de Pilotage (CIP), elles n'ont pas pu se tenir en 2020 du fait des mesures restrictives prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19.

❖ **Renforcer les capacités des acteurs en Protection sociale**

Le renforcement de capacités des acteurs constitue un volet important du dispositif de coordination et de régulation du système de Protection sociale. Avec l'appui de l'Organisation internationale de Travail (OIT), la Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale (DGPSN) a organisé deux (02) ateliers de formation portant respectivement sur les options de financement pour accompagner l'étude faite par le Consortium pour la Recherche économique et sociale (CRES), sur les aspects juridiques de la charte et du recueil de textes de la Protection sociale.

Ces sessions de formation ont regroupé les agents des ministères sectoriels, les membres de la société civile les partenaires techniques et financiers.

La Communauté de Pratique (Cop) sur les programmes de transferts sociaux en Afrique francophone est un cadre d'échanges qui permet un renforcement des capacités des acteurs autour de cette thématique. Tenant compte du contexte de la Pandémie de la Covid-19, elle a tenu sa conférence annuelle le 9 avril 2020 par visioconférence. Deux points étaient à l'ordre du jour : Bilan des activités de la CoP et un partage d'expériences sur les réponses de la Protection sociale à la pandémie de la Covid-19.

Durant la rencontre, le Sénégal a partagé l'expérience de la mise en œuvre du programme de l'assistance alimentaire apportée aux ménages les plus impactés par la Covid-19. L'envergure du programme, plus de 1 million de ménages assistés, la mise à profit du Registre nationale unique, pour le ciblage des bénéficiaires (53,7% disponible à partir du RNU).

Résultat 2 : L'accompagnement de l'évolution institutionnelle de la DGPSN est effectif

L'accompagnement de l'évolution institutionnelle de la DGPSN concerne le renforcement du cadre institutionnel de coordination et l'élaboration de documents juridiques et réglementaires.

❖ **Elaborer un recueil de textes législatifs et une charte de la projection sociale**

Avec l'appui de l'OIT, un premier travail a été fait avec l'appui des consultants et un atelier de validation a été organisé. Après cette rencontre, il a été retenu de se pencher sur les travaux pour non seulement une implication de l'ensemble des acteurs de la Protection sociale, mais surtout de pousser les recherches à intégrer plus de textes qui n'ont pas été pris en compte dans le projet de recueil.

Les travaux portant sur la charte de la Protection sociale ont été présentés à ce même atelier. Les discussions soutenaient la nécessité d'approfondir la réflexion sur le document en concertation avec tous les acteurs de la Protection sociale.

❖ **Elaborer un avant-projet de loi d'Orientation sur la Protection sociale et élaborer un projet de code la Protection sociale**

Depuis le dernier trimestre de 2019, un avant-projet a été élaboré mais il est nécessaire d'organiser des activités de relecture et de réécriture du document avec la participation de l'ensemble des acteurs de la Protection sociale.

Quant à l'élaboration du projet de code la Protection sociale, elle n'est pas encore réalisée. Cette ambitieuse initiative de doter notre pays de ce document pourrait attendre la finalisation de l'actualisation du Code de sécurité sociale qui tient compte du Code de sécurité sociale de 1973 et du Code de la marine marchande et s'étend aux travailleurs du secteur informel.

❖ **Institutionnalisation du RNU et PNBSF**

En 2020, la DGPSN a fait des avancées dans le projet d'institutionnalisation du RNU. Il s'agit de la reconnaissance du RNU comme outil de ciblage de référence et de la mise en place de son comité de gestion.

Le projet de décret a été circularisé, finalisé et transmis au Secrétariat général du Gouvernement pour signature.

Pour le PNBSF, sa formalisation par un texte régissant ses principaux paramètres est envisagé en 2021. Ce livrable est un déclencheur de l'appui budgétaire de la Banque mondiale. Avec l'ancrage de la DGPSN au MDCEST, la mise en place des cadres de concertation régionaux en Protection sociale est suspendue au profit d'une stratégie globale d'intervention à la base.

II.1.2. Composante Registre National Unique

Résultat 3 : Le développement et la mise à jour des données du RNU sont assurés

Tableau 2: Situation des indicateurs liés au résultat3

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation				Cible
		2017	2018	2019	2020	2020
Nombre de régions dont les données RNU sont mises à jour	NA ¹	0	4	4 ²	12	12
Nombre de ménages enregistrés dans le RNU	442.019	442.053	442.053 ³	458.550	537.114	588.673

Pour ce résultat, le niveau d'atteinte des cibles des indicateurs est de 50% en 2020. La cible pour le « **Nombre de ménages enregistrés dans le RNU** » n'a pu être atteinte, toutefois, en 2020, le RNU a enregistré 78 566 ménages supplémentaires.

A l'issue des enquêtes auprès des ménages dans les 12 régions effectives, le RNU contient les données de 537 114 ménages, soit 91, 24% de la cible, d'où un gap de 51 559 données ménages. Cet écart s'explique par les pertes de données notées à la suite des apurements effectués sur la base de données après revalidation et enquêtes mais également par le nombre de ménages qui ne se sont pas présentés pour se faire enquêter.

❖ **Mettre à jour les données et étendre le RNU**

Cette activité de mise à jour qui a démarré en 2017 a été achevée dans 12 régions. Elle se poursuit dans les régions de Kédougou et de Sédhiou.

De façon générale, la mise à jour se fait en deux phases : une première étape consacrée à la revalidation et à l'extension appelée *le ciblage communautaire* et une seconde pour les enquêtes ou *la phase de collecte de données*.

1. La phase revalidation et extension du RNU dans la région de Sédhiou

Dans la région de Sédhiou le processus de mise à jour n'a pu démarrer qu'au dernier trimestre de 2020 pour des raisons liées au retard noté dans le recrutement de l'Opérateur Social (OS) chargé d'accompagner les acteurs de mise en œuvre. Cette activité de revalidation et extension s'est poursuivie jusqu'en fin février 2021. Les grands moments de cette phase sont :

- **Le ciblage géographique :**

Il a permis d'allouer un quota de 19.420 ménages à revalider et 4.693 ménages supplémentaires à intégrer dans le RNU dans le cadre de l'extension. Le travail effectué en amont avec l'ANSD s'est basée sur l'étude sur la carte de la pauvreté du Sénégal pour répartir de façon objective les ménages à enregistrer dans le RNU.

Au démarrage du processus, une lettre circulaire, a été envoyée aux autorités administratives de la région. Cette note d'information a été accompagnée d'un document de répartition du quota de la région jusqu'au niveau des communes et d'une note technique sur le processus de revalidation/extension. Pour le suivi, le Coordonnateur de Pôle de la DGPSN ainsi que l'OS (Gestionnaire et Superviseurs) ont eu des séances d'information avec les autorités administratives et territoriales pour s'assurer que l'information a été bien reçue et au cas échéant les éclairer davantage.

- **La formation des parties prenantes :**

Après, il y a eu d'abord la formation de l'OS (le gestionnaire et les Superviseurs ont été formés par le CR et le Chef de la Division Ciblage communautaire). Quant aux relais, ce sont les Superviseurs qui se sont chargés de les former à leur tour. En ce qui concerne les autres acteurs, les comités communaux ont été formés par les Superviseurs et les Comités de Quartier/village formés par les Relais communautaires.

¹ Non Applicable, il n'y avait pas jusque-là de mise à jour des données du RNU.
² La collecte des données auprès des ménages identifiés et revalidés dans 8 autres régions est en cours jusqu'en février 2020
³ Le nombre exact de ménages du RNU sera connu après apurement complète des données d'enquête. L'ANSD vient juste de terminer la collecte des données auprès des ménages.

En somme, 1 Gestionnaire, 17 Superviseurs, 292 Relais, 43 Comités communaux et 743 Comités de Quartier/village ont été formés sur le processus de Revalidation/Extension du RNU dans la région de Sédhiou.

- **La sensibilisation des acteurs :**

Dans le cadre de la sensibilisation des acteurs, 43 forums communautaires ont été tenus, soit 1 dans chaque commune. Toutefois, avec les restrictions liées à la pandémie de la Covid-19, le forum de Sédhiou a été organisé sous le format d'émissions radiophoniques à travers les ondes de la Radio PAKAO FM pour faire passer les messages clés sur le processus de revalidation/extension du RNU.

Toujours dans le cadre de l'information aux parties prenantes, 3 Comités départementaux de Développement (CDD) ont été tenus dans la région, soit 1 dans chaque Département. Organisé autour du préfet, le CDD a vu la participation de tous les Sous-Préfets ou de leurs adjoints, du Président du conseil départemental ou son de représentant, des Maires ou de leurs représentants, des Services techniques, des projets intervenants dans la zone, des Délégués de Quartier et des Chefs de villages.

Pour une large diffusion, les radios communautaires, la RFM et la TFM ont été mises à contribution pour une large diffusion de l'information aux communautés.

Après la formation des acteurs et le travail d'information, la suite des activités s'est enchaînée comme suit :

- **Les réunions de répartition du quota communal au niveau des différents Quartiers/villages.**

Facilitée par le Superviseur, la réunion de répartition du quota communal réunit les membres du Comité communal qui statuent sur le quota alloué à la commune. Celle-ci décide, suivant la connaissance de la zone, du quota à affecter à chaque quartier ou village. Cette réunion est sanctionnée par un procès-verbal de répartition du quota communal qui est visé et partagé avec toutes les autorités (autorités administratives, maires, délégués de quartier et chefs de villages).

- **Les réunions de revalidation/extension au niveau des Quartiers/villages**

Après la formation, le Comité de quartier/villages s'est réuni pour la séance de revalidation et extension. A ce niveau, ce sont les relais communautaires qui ont facilité le processus.

La revalidation consiste à statuer sur chaque ménage inscrit dans le RNU pour apprécier si oui ou non il doit y demeurer, à supprimer les doublons, à repérer les ménages introuvables et à les remplacer.

Quant à l'extension, elle consiste à intégrer de nouveaux ménages remplissant les critères dans la limite du quota alloué. Chacune de ses réunions est sanctionnée par un procès verbal dûment signé.

- **Les Assemblées communautaires de validation**

Après la stabilisation de la liste lors de la réunion du comité de quartier/village, une assemblée de validation est organisée pour une appropriation populaire des listes et la validation des listes par les communautés.

- **La validation des listes au niveau des autorités locales et administratives**

Le contrôle et la vérification sont d'abord faits au niveau de la mairie. Quant à la validation, elle est faite par l'autorité administrative.

- **La remontée des listes validées et la saisie des listes communautaires validées.**

Cette remontée est faite par les Superviseurs de l'OS qui s'assurent que toutes les listes sont visées par l'autorité administrative, ensuite l'OS procède à la saisie des données.

2. La collecte des données

Dans le cadre de l'enquête de mise à jour et d'extension des données du RNU, une enquête passive est réalisée dans les régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Louga, Saint-Louis, Fatick, Kolda et Ziguinchor. Cette enquête qui a démarré en mi-octobre 2019, a été interrompue à cause de la pandémie Covid-19. Elle s'est poursuivie par une enquête de rattrapage entre octobre et décembre 2020 et a permis de collecter les données de 378 064 ménages pauvres et vulnérables sur un nombre de 396 282 de ménages pré-identifiés et validés par les comités et les assemblées villageoises ou de quartier ; soit un taux brut de couverture de 95,4%.

Par ailleurs, des doublons ont été relevés (voir annexe) dans la base issue de l'enquête à la suite de l'analyse du code de quartier, du nom du chef de concession, du nom du chef de ménage et

du numéro d'identification de la carte d'identité nationale. Ainsi, au total 3 745 ménages doublons ont été décelés même si, au niveau de la liste des pré-identifiés, les identifiants des ménages sont uniques.

Par ailleurs, une enquête active auprès d'un échantillon de ces ménages a été effectuée afin de contrôler la qualité des données fournies par les enquêtés. Sur les 37 380 ménages, 35 852 ont été enquêtés. Soit un taux de réponse de 96% dans l'ensemble des 8 régions. Ce taux est de 100% pour la plupart des régions sauf à Dakar (86,8%), Kolda (94,9%) et Diourbel (73,1%).

Tableau 3: Récapitulatif de la mise à jour dans les 8 régions

Région	Ménages pré identifiés	Ménages collectés	Doublons/Ciblage	Taux de réponse (%)	Taux de réponse corrigé (%) ⁴
Dakar	82 028	75 696	524	92,28	91,64
Diourbel	57 302	55 382	786	96,65	95,28
Fatick	43 720	43 370	598	99,2	97,83
Louga	20 732	19 906	144	96,02	95,32
Saint louis	32 305	31 662	172	98,01	97,48
Thies	62 968	61 375	782	97,47	96,23
Ziguinchor	46 680	44 552	631	95,44	94,09
Kolda	50 547	46 121	108	91,24	91,03
TOTAL	396 282	378 064	3 745	95,4	94,46

En 2020, le RNU compte 537 114 ménages au total. Ce chiffre correspond au nombre total de ménages recensés dans la base des données du RNU après l'enquête de mise à jour et d'extension dans les 8 régions en plus du nombre de ménages inscrits dans le RNU pour la région de Sédhiou (avant la mise à jour) et du nombre de ménages pré-identifiés lors de la revalidation communautaire en 2019 pour la région de Kédougou.

❖ **Procéder à l’audit technique des données**

L’audit technique des données du RNU n’a pas été réalisé au courant de cette année 2020. Cette activité a été retirée durant le réajustement de la planification des activités. La raison est qu’un choix a été fait d’attendre la mise à jour effective des données du RNU dans toutes les régions du Sénégal pour procéder à un audit global de la base. A ce jour, il reste deux régions (Sédhiou et Kédougou) où le processus de mise à jour n’est pas arrivé à terme.

❖ **Organiser des missions de supervision à l'intérieur du pays**

Les missions de terrain sont régulièrement menées à l’échelle nationale. En dépit de la pandémie de la Covid-19, en 2020 comme pour les années précédentes, la direction du RNU a effectué des missions de suivi sur le terrain. L’objectif de ces missions est essentiellement d’apprécier l’état d’avancement des activités, d’échanger avec les acteurs de mise en œuvre pour recueillir leurs impressions, les difficultés rencontrées, leurs suggestions afin d’orienter et d’améliorer la mise en œuvre.

Que ce soit dans le cadre de la revalidation/extension ou la collecte des données, des missions ont été effectuées dans les zones concernées.

Dans le cadre de la revalidation/extension dans la région de Sédhiou, les acteurs rencontrés sont entre autres les autorités administratives et territoriales, l’Opérateur social (OS), à travers, le Gestionnaire, les Superviseurs et les Relais communautaires et les Comités de ciblage au niveau communal comme au niveau des quartiers/villages.

Dans le cadre de la mise en œuvre des enquêtes, des missions de supervision ont été effectuées dans chaque région pour suivre le processus de collecte des données. Ces missions visait à assurer un suivi des opérations de collecte sur le terrain et d’échanger avec les principaux acteurs (coordonnateur et chef de service régionaux, OS, CTD, superviseurs, chefs d’équipe et enquêteurs) afin d’identifier les éventuelles difficultés rencontrées (relatives à la convocation des ménages, l’accessibilité des points de collecte, la coopération des municipalités et de l’OS pour le bon déroulement des enquêtes, l’administration de la fiche unifiée et la collaboration des chefs de ménage ou de leurs répondants, etc.) et d’y apporter des solutions.

La mission avait également pour but de permettre à l’équipe de faire le point sur l’état d’avancement de la collecte avec le chef de Service régional de la Statistique et de la Démographie, en présence du coordonnateur régional (CR) de la DGPSN et le gestionnaire de l’OS et d’évaluer le niveau d’exécution de l’enquête au niveau de chaque commune.

⁴ Le taux de réponse corrigé est égal à la différence entre les ménages collectés sur le terrain et les doublons détectés lors du traitement de la base de données sur le nombre de ménages pré identifiés.

Dans chaque région, l'équipe de la mission était composée du chef de division des enquêtes du RNU et du CR de la DGPSN. (Cf. rapports des missions de supervision des enquêtes 2019-2020).

Résultat 4 : Le SIG du RNU est fonctionnel

Tableau 4: Situation des indicateurs liés au résultat 4

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation				Cible
		2017	2018	2019	2020	2020
Nombre d'utilisateurs formés sur les modules du SIG	NA	25	370	420	438	430
Nombre de projets et programmes utilisant le RNU	11	9	13	16	20	14

Comme décrit dans le tableau ci-dessus, en 2020, tous les deux indicateurs poursuivis pour ce Résultat 4 sont atteints.

Pour l'indicateur « *nombre d'utilisateurs formés sur les modules du SIG* », en 2020, sur une cible de 430 personnes, 438 ont été effectivement formées, soient 18 utilisateurs de plus formés sur les modules du SIG RNU (correspondant à la Gestionnaire et aux 17 Superviseurs de l'OS de Sédhio).

Pour le «*nombre de projets et programmes utilisant le RNU* », sur une cible de 14 Projets et programmes en 2020, il y a eu 20 qui ont eu à utiliser le RNU dans le cadre de leurs interventions.

Par rapport à l'année 2019, quatre (4) nouveaux projets/programmes utilisent le RNU dans le cadre de leurs interventions (Plan international, SENELEC, Catholic Relief Services, Save the Children, et Oxfam).

❖ **Assurer la maintenance et le déploiement du SIG**

La maintenance et le déploiement du SIG sont des activités de routine dans la gestion du SIG. C'est une activité mise en œuvre par le gestionnaire de la base de données pour l'administration et gestion de la base de données.

❖ **Organiser un atelier de lancement de la version actualisée du SIG du RNU**

Cette activité n'a pas été réalisée en 2020. Cette activité a été suspendue jusqu'à la formation de tous les acteurs utilisateurs sur la version web comme celle off line.

❖ **Développer des modules complémentaires du SIG**

C'est une activité en continue, ce développement des nouveaux modules découle des demandes provenant des utilisateurs du SIG ou bien de nouveaux besoins formulés par la DGPSN. Pour l'essentiel, les développements sont gérés par le gestionnaire du SIG et par un cabinet si nécessaire.

❖ **Former les acteurs utilisateurs sur les modules du SIG du RNU**

En 2020, ces activités de formation sur les modules du SIG du RNU ont concerné la version web et la version offline du SIG. Ces formations destinées aux acteurs de terrain que sont le Coordonnateur de Pôle de la DGPSN et les agents de l'OS (Gestionnaire, Superviseur et Relais), visent à les outiller pour une utilisation efficace. Elles ont été menées à Sédhio.

❖ **Renforcer l'interconnexion entre les SIG des filets sociaux et celui du RNU**

Cette activité n'a pu être réalisée car les rencontres entre la DGPSN et les acteurs de la Protection sociale pour identifier les besoins ne sont toujours pas tenues.

Résultat 5 : La communication du RNU est renforcée

Tableau 5: Situation des indicateurs liés au résultat5

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation				Cible
		2017	2018	2019	2020	2020
Nombre de séances de sensibilisation sur le RNU	NA	345	4.192	13.511	2.899	4.254

Concernant l'indicateur « *Nombre de séances de sensibilisation sur le RNU* », la cible n'a pas été atteinte. Sur une cible de 4.254 séances de sensibilisation, 2.899 ont été effectivement réalisées, soit un taux de réalisation de 68%. Le gap s'explique, en grande partie, par les restrictions liées aux rassemblements du fait de la Covid-19 qui ont conduit à la suspension des séances de sensibilisations pour un bon moment.

❖ **Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication du RNU**

Cette activité est assujettie au recrutement de la firme qui doit être recrutée pour tous les aspects liés à la communication de la DGPSN en général.

Le plan de communication comme la production de supports de communication fait partie des activités qui doivent être prises en charge par la firme à recruter. Ce qui n'est toujours pas effectif.

❖ **Confectionner les supports de communication pour le RNU**

En attendant le recrutement de la firme, des initiatives allant dans le sens du renforcement de la communication ont été faites. Entre autres initiatives, un certain nombre d'outils de communication ont été produits, notamment :

- une note technique sur le processus de revalidation/extension adressée aux autorités administratives et locales ainsi qu'aux OS ;
- un dépliant sur le RNU distribué à l'occasion des différents réunions et ateliers organisés par la DGPSN ;
- des casquettes et Tee-shirts avec l'effigie du RNU ont également été distribués aux acteurs de terrain et autres partenaires de mise en œuvre ;
- un dépliant sur le RNU a été confectionné.

❖ **Organiser des ateliers régionaux d'information sur le RNU**

Les ateliers de partage prévus à cet effet n'ont pu se tenir pour deux raisons principalement :

- du fait des restrictions faites concernant les rassemblements pour lutter contre la propagation du corona virus ;
- du fait également du retard accusé dans le processus d'institutionnalisation du RNU. En effet, il est prévu, dès la publication du Décret d'institutionnalisation du RNU, de démarrer ces ateliers, dans la capitale, par une rencontre sous forme de Comité technique, avant de poursuivre dans les régions.

❖ **Organiser des ateliers de partage du RNU avec les responsables projets et programmes, les Institutions étatiques et les autres organisations**

Comme pour l'activité précédente, celle-ci également n'a pu être tenue du fait des restrictions faites concernant les rassemblements pour lutter contre la propagation du Coronavirus.

❖ **Organiser des séances de sensibilisation sur le RNU (spot audio, sketch, film institutionnel)**

Sur ce point, des séances de sensibilisation destinées aux bénéficiaires de bourses de sécurité familiales ont été organisées dans toutes les régions du Sénégal. Ces séances qui ont porté sur les paramètres du RNU visaient à renforcer davantage la compréhension de cet outil.

De même, le film institutionnel sur le RNU a été visualisé en marge d'ateliers réunissant des acteurs du secteur de la Protection sociale.

Résultat 6 : la redevabilité et la production d'évidences sont renforcées

Sur les études prévues, seule celle portant sur les profils socioéconomiques des enfants issus des ménages inscrits au RNU par tranche d'âge a été réalisée.

❖ **Coordonner l'étude sur les profils socioéconomiques des enfants issus des ménages inscrits au RNU par tranche d'âge**

Financée par l'UNICEF, cette étude avait pour objectif d'analyser les caractéristiques socio-économiques et démographiques des enfants par tranche d'âge et des ménages inscrits dans le RNU afin d'élaborer des profils de ces derniers dans les six domaines ci-après :

- ✓ vaccination
- ✓ retard de croissance
- ✓ accès à l'éducation
- ✓ violence et exploitation des enfants
- ✓ enregistrement des naissances
- ✓ défécation à l'aire libre

Cette analyse sur les caractéristiques des ménages et de la situation des enfants dans cinq régions inscrites dans le RNU a mis en évidence des inégalités entre régions.

Par ailleurs, une analyse approfondie a permis de dégager le profil des enfants avec les déterminants cités plus haut.

❖ **Renforcer la redevabilité et le partage d'informations entre les structures utilisant le RNU comme base de données de référence pour le ciblage dans leurs projets/programmes et la DGPSN**

En collaboration avec le collectif Star network regroupant un certain nombre d’ONG travaillant au Sénégal, un atelier a été organisé pour partager les leçons apprises de l’utilisation du RNU comme base de ciblage lors de la mise en œuvre du Plan national de Réponse (PNR) à l’insécurité alimentaire. A l’occasion, des recommandations fortes ont été formulées pour un ciblage plus transparent et inclusif.

II.1.3. Composante suivi et évaluation

Résultat 7 : La pratique du suivi et de l'évaluation des stratégies et des programmes de Protection sociale est promue

Tableau 6: Situation des indicateurs liés au résultat 7

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation				Cible
		2017	2018	2019	2020	2020
Nombre missions de suivi des projets et programmes de PS organisées	1	2	2	1	1	2
Nombre de rapports de suivi produits pour le secteur	1	1	3	3	1	3
Nombre de sessions de renforcement des capacités en S & E	0	1	1	2		
Nombre de rapports de suivi PTA de la DGPSN produits	4	5	3	5	3	5
Tenue de la revue annuelle sectorielle	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Nombre d'études thématiques réalisées dans le secteur de la Protection Sociale	1	2	1	2	2	2

Parmi les six indicateurs, seul un a atteint sa cible, soit un taux de réalisation de 17% contre 67% en 2019. Cette contreperformance dans la promotion de la pratique du suivi et évaluation s’explique par le fait que le contexte de la covid-19 a rendu difficile l’exécution des activités devant permettre d’atteindre ce résultat.

❖ **Suivre la mise en œuvre du Plan stratégique de Développement (PSD) de la DGPSN**

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du PSD, trois rapports ont été produits sur les cinq attendus. Il s’agit du rapport d’exécution des deux premiers trimestres, de celui du troisième trimestre. Le troisième rapport est constitué du bilan des activités en fin d’année.

❖ **Suivre la mise en œuvre de la SNPS**

Concernant le suivi de la mise en œuvre de la SNPS, un rapport semestriel devait être élaboré et contribuer au rapport de performance du secteur qui est présenté lors de la revue annuelle sectorielle de la Protection sociale.

La production de rapports semestriels n’est pas encore effective puisque dépendante de la finalisation du plan d’action multisectoriel, encore en construction. Quant au rapport annuel de performance, la procédure de recrutement d’un consultant pour son élaboration n’a pas abouti. Le seul consultant qualifié a présenté une offre financière non conforme et le temps n’a pas permis de relancer l’appel à candidature.

La non-disponibilité du rapport de performance explique en grande partie la non-tenue de la revue de la Protection sociale pour l’édition 2020.

❖ **Déployer une plateforme pour le suivi de la Protection sociale**

Le déploiement d’une plateforme pour le suivi de la SNPS devrait faciliter le suivi du plan d’actions multisectoriel et du cadre de mesure de résultat de la SNPS. Ces derniers n’étant pas finalisés, alors le déploiement d’une plateforme n’est pas encore effectif.

❖ **Réaliser des études thématiques liées à la Protection Sociale**

Dans la poursuite du projet de revue globale de la Protection sociale avec l’appui de l’UE et de l’OIT, la DGPSN a mené plusieurs études. IL s’agit de :

L’analyse de l’espace budgétaire et des options de financement de l’extension de la Protection sociale au Sénégal : C’est une étude qui explore les huit options du financement de l’extension de la Protection sociale et qui étudie leur faisabilité au Sénégal. A l’issue de celle-ci, les trois

ont été jugées faisables et leur application permettrait de mobiliser, en sus du financement actuel, 4,2% du PIB en moyenne sur la période 2019-2035.

Les simulations d’impact sur la pauvreté et rentabilité des investissements en Protection sociale au Sénégal : Pour alimenter un plaidoyer en faveur du financement de la Protection sociale, il s’agissait, par une revue de la littérature, d’étudier l’impact de la Protection sociale sur le revenu, la pauvreté, les inégalités, l’éducation, la productivité du travail, l’espérance de vie. Dans sa seconde partie, sur la base du modèle de simulation « Comittment to Equité (CEQ) » appliqué à partir des données du Sénégal, d’estimer les retombées de l’investissement en Protection sociale.

A cause des mesures de limitation visant l’endiguement de la maladie, une seule mission conjointe de suivi des interventions en Protection sociale a été organisée.

II.1.4. Composante communication

Résultat 8 : la visibilité de la DGPSN est améliorée

Tableau 7: Situation des indicateurs liés au résultat 8

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation				Cible
		2017	2018	2019	2020	2020
Nombre de bulletins de liaison élaborés	0	0	0	0	0	2
Disponibilité du film institutionnel	NA	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Nombre de banderoles évènementielles produites	4	0	6	5	3	5

Pour la visibilité de la DGPSN, seul le film institutionnel est disponible bien qu’il y ait un besoin d’actualisation. Aussi, trois (3) banderoles évènementielles sur les 5 prévues ont été produites. Cette insuffisance au niveau de la communication reflète le déficit en moyens matériels et humains de la cellule responsable.

❖ Elaborer une stratégie de communication

L’activité n’a pas été réalisée. Toutefois, les termes de référence pour le recrutement d’un consultant pour l’élaboration du plan stratégique de communication ont été rédigés et validés. La sélection d’un consultant a été lancée. L’évaluation ayant conduit à la sélection d’un consultant a été faite en rapport avec l’UNICEF. Cependant, le processus de sélection a été interrompu par la cellule de passation des marchés.

Résultat 9 : Des partenariats pour le plaidoyer en faveur de la Protection sociale sont développés

Dans le cadre du partenariat entre la DGPSN et l’OIT, traduit par la revue globale de la Protection sociale, l’un des objectifs du projet était la production, sur la base d’évidences fortes, d’une masse de connaissances et d’outils de plaidoyer. Ainsi plusieurs communications et supports ont été produits.

Les résultats ont été publiés par plusieurs sites des organes de presse en ligne (l’exemple de la publication de l’APS le 5 décembre 2020).

Des émissions radiophoniques et télévisuelles ont conduit le Délégué général à communiquer sur les objectifs de la Stratégie nationale de Protection sociale, les gaps identifiés et les efforts supplémentaires à faire pour étendre la couverture sociale (Exemple de l’invitation du Délégué Général à l’émission de la matinale de la TFM).

Une production de 700 exemplaires du rapport de la revue globale de Protection sociale, de 700 exemplaires du rapport sur le financement de la Protection sociale, de 700 exemplaires de la brochure sur la revue globale de Protection sociale, de 700 exemplaires de la brochure sur le financement de la Protection sociale et de 700 exemplaires de posters informatifs sur l’état de la Protection sociale et de son financement ont été distribués par la DGPSN.

Résultat 10 : Les ressources humaines et matérielles de la cellule communication sont renforcées

Même si cela est insuffisant, un coordonnateur de la Cellule a été recruté et a commencé à piloter les activités de communication. Pour assurer la cohérence d’ensemble entre la communication institutionnelle de la DGPSN celle spécifique aux programmes opérationnels, la cellule s’est lancée dans l’élaboration d’une stratégie de communication.

II.2. Objectif 2 : développement de projets/programmes de filets sociaux structurels et conjoncturels intégrés

II.2.1. Composante programmes de cash transfert

Résultat 11: La mise en œuvre du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale est consolidée

Tableau 8: Situation des indicateurs liés au résultat 11

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation				Cible
		2017	2018	2019	2020	2020
Nombre de ménages bénéficiaires de la BSF	197.751	316.941	316.941	316 941	316 941	300.000
% de ménages bénéficiaires ayant reçu des transferts monétaires du PNBSF	96,8%	95%	95 %	92%	95%	100%
% de ménages bénéficiaires ayant reçu l’intégralité des transferts de l’année les cent mille francs (100 000 CFA)	ND	95%	NA	NA	NA	98%
Volume monétaire transféré par le PNBSF aux bénéficiaires (milliards FCFA)	13, 872	27, 924	29, 964	32,936	15,054	30
Nombre de séances de sensibilisation organisées sur le PNBSF	3.132	12.593	26.116	15.086	6.258	31.600
Fonctionnalité du SIG du PNBSF	NA	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
% de réclamations résolues	97,5%	70 %	97 ,5%	89%	57%	99%

Deux sur les sept indicateurs ont atteint leur cible. Il s’agit de la fonctionnalité du SIG et du nombre de ménages bénéficiaires. Le traitement des réclamations a connu une moindre performance de 57% comparée à 2019 (89%). Seul 1/5 des séances de sensibilisation prévues ont été réalisées en 2020 en raison du contexte sanitaire ponctué par l’interdiction des réunions et rassemblements par le Gouvernement.

L’indicateur lié au paiement des quatre transferts est « Non Applicable (NA)» car il n’y a que deux trimestres qui ont été payés. Les ressources devant servir au paiement des bénéficiaires n’ont pas pu être mobilisées à temps.

❖ Assurer le transfert monétaire aux ménages bénéficiaires de la BSF

Tableau 9: Répartition ménages bénéficiaires de BSF ayant perçu au moins un transfert

Région	Générations				Carte d'Egalité des Chances	Enfants dans la rue	Total
	1	2	3	4			
Dakar	5706	5273	13613	10171	2397	25	37185
Diourbel	4166	4154	9208	3018	1562	8	22116
Fatick	4296	4927	7400	5325	1661	2	23611
Kaffrine	2377	2505	5621	3662	879		15044
Kaolack	4700	5164	9836	7158	2634	1	29493
Kedougou	942	1101	2190	2507	568		7308
Kolda	5935	6310	9796	6531	1628		30200
Louga	1200	1257	4036	2438	1443		10374
Matam	2203	2251	4541	1181	2378		12554
Saint-louis	2615	2827	5832	4134	373		15781
Sedhiou	3145	3079	4677	3263	302		14466
Tambacounda	4216	4500	8120	7168	1017	1	25022
Thies	3900	4145	10330	11203	2321	2	31901
Ziguinchor	6427	6938	8808	2886	2307		27366
TOTAL	51828	54431	104008	70645	21467	39	302.418

Le paiement des bourses pour l’année 2020 a connu des retards dans son exécution. Deux trimestres ont été payés et le troisième est en train d’être exécuté en 2021. Cette situation s’explique par des difficultés de mobilisation à temps des ressources devant servir au paiement des bourses. Malgré un contexte difficile qui a coïncidé avec la pandémie, le taux moyen de paiement se situe à 95%. Les activités liées aux transferts ont tourné autour de :

- ✓ la réorganisation du paiement pendant la crise sanitaire par la planification du paiement, la mise en place d’un dispositif de lavage des mains au niveau des bureaux de poste et des postes mobiles avancées, la distribution de masques aux bénéficiaires, la sensibilisation et l’encadrement des bénéficiaires pendant le paiement ;
- ✓ la mise en place de points mobiles de paiement en collaboration avec la Poste ;
- ✓ l’établissement des ordres de virement ;
- ✓ le suivi de la disponibilité des cartes yaakar auprès des bénéficiaires ;

- ✓ les enquêtes de suivi du paiement.

❖ **Concevoir un SIG du PNBSF**

Le SIG du PNBSF continue d’être utilisé, entre autres, pour l’enregistrement des réclamations, des séances de sensibilisation et la planification des activités.

Après environ 3 ans d’utilisation, le processus d’audit du SIG du PNBSF a démarré cette année avec l’élaboration des termes de référence. L’audit analysera le système d’information et de gestion du PNBSF. Cette analyse s’intéressera à la structure de la base de données, au système de gestion, à la sécurisation du système de gestion des informatiques et à l’exploitation des données. Le cabinet devant mener l’audit sera recruté en 2021.

❖ **Assurer la gestion des réclamations**

Tableau 10: Gestion des réclamations

Localité	Nombre de plaintes reçues	Nombre de plaintes traitées	Proportion de plaintes traitées		Localité	Nombre de plaintes reçues	Nombre de plaintes traitées	Proportion de plaintes traitées
Dakar	1035	954	92%		Louga	203	118	58%
Ziguinchor	260	30	12%		Fatick	707	181	26%
Diourbel	839	493	59%		Kolda	1244	159	13%
Saint-Louis	584	421	72%		Matam	850	478	56%
Tambacounda	2041	1520	74%		Kaffrine	764	629	82%
Kaolack	1282	912	71%		Kédougou	686	524	76%
Thiès	1002	621	62%		Sédhiou	176	85	48%

Un ensemble de 11 673 réclamations ont été reçues cette année via le SIG PNBSF. Parmi elles, 57% (7.125) ont été traitées, dont 24% dans le délai recommandé (15 jours après réception de la réclamation).

❖ **Développer des supports de communication sur le PNBSF**

A ce titre, les activités ci-dessous ont été réalisées :

- ✓ **Réalisation d’infographie pour les nouveaux outils de communication (reliquat contrat 2019)**

Le reliquat du contrat de 2019 est toujours en cours puisque toutes les infographies n’ont pas été réalisées. Cela devrait être finalisé dans le semestre 2 de 2021.

- ✓ **Produire les supports communicationnels sur le PNBSF**

Les supports de communication de la phase pilote ont été réalisés pour les régions de Louga et de Dakar. Il s’agissait de :

- o boîtes à images (BAI) année 1 ;
- o classeurs Semestre 1 année 1 ;
- o diplômes parents champions.

- ✓ **Organiser des missions de supervision des inter-séances du nouveau dispositif de communication**

En février, deux missions de formation des Opérateurs sociaux (OS) pour l’accompagnement du démarrage du nouveau dispositif ont été organisées aussi bien à Dakar qu’à Louga.

En outre, des missions ont été effectuées en juillet pour entre autres, mettre en œuvre une stratégie d’organisation des séances de sensibilisation dans le contexte de la pandémie.

A cause de la pandémie, les activités telles que : produire des affiches et de posters à mettre à la disposition des bénéficiaires lors des séances de sensibilisation, organiser un atelier de partage de du pilote du nouveau dispositif de communication pour le changement de comportement, organiser des rencontres (par aire géographique) bilan de la mise en œuvre du nouveau dispositif de communication et évaluer la phase pilote du nouveau dispositif de communication, n’ont pas été exécutées.

Résultat 12: Les ménages bénéficiaires de cash transfert sont accompagnés et les appuis aux ménages pauvres ou victimes de chocs sont bien coordonnés

Tableau 11: Situation des indicateurs liés au résultat 12

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation				Cible
		2017	2018	2019	2020	2020
% de ménages qui assistent aux séances de sensibilisation organisées sur les paramètres du PNBSF	ND	90	91	90	ND	97
Nombre de missions conjointes de suivi avec les responsables de filets sociaux	2	0	0	0	14	2
Nombre d'opérateurs sociaux ayant signé des contrats avec la DGPSN	14	13	13	11	14	10

Deux sur les trois indicateurs a atteint sa cible. Ils se rapportent à la signature de contrats avec 14 opérateurs sociaux chargés de la mise en œuvre et du suivi des activités au niveau régional.

Par ailleurs, une mission de suivi a été organisée dans chaque région pour recueillir les difficultés rencontrées par les acteurs et les bénéficiaires, et apporter des mesures correctives. Aucune mission conjointe de suivi n’a été réalisée avec les responsables des filets sociaux.

En raison de la pandémie de la Covid-19, les séances de sensibilisations avaient été suspendues sur toute l’étendue du territoire national.

❖ Organiser des missions conjointes de suivi (sur le PNBSF, ou avec les responsables de filets sociaux, visite d'expériences)

Dans le but d’améliorer l’efficacité du PNBSF, des missions de suivi-supervision ont été organisées dans toutes les régions du Sénégal. Ces missions ont été l’occasion pour discuter avec les différents partenaires régionaux du PNBSF et les ménages sur les difficultés rencontrées. En outre, les thèmes ci-après ont été abordés :

- l’accompagnement des communautés dans le processus de ciblage communautaire du RNU ;
- l’information des autorités administratives et locales ;
- l’enregistrement des bénéficiaires dans le PNBSF ;
- l’organisation des séances de sensibilisation et d’information sur les bonnes pratiques et le suivi des conditionnalités ;
- la distribution des cartes Yakaar ;
- le suivi des opérations de paiement ;
- l’accompagnement des alliances stratégiques ;
- la production des rapports bimestriels de suivi.

Chaque thème a été abordé suivant une approche SWOT (Forces-Faiblesses-Menaces Opportunités). Pour ce faire, il a été constitué une équipe par pôle régional. En effet, le pays a été subdivisé en 6 pôles que sont Tambacounda-Kédougou, Sédhiou-Kolda-Ziguinchor, Dakar -Thiès, Fatick-Kaolack-Kaffrine, Saint-Louis-Matam, Louga-Diourbel, Dakar-Thiès. Les 3 premiers pôles ont été visités durant la période du 21 au 27 Septembre 2020, et les régions restantes dans la période du 5 au 11 Octobre 2020.

❖ Réaliser des évaluations (d'impact, de processus, Carte Communautaire de Performance -CCP) relatives aux filets sociaux

La Carte Communautaire de Performance : la mise en œuvre de la carte communautaire de performance (Edition 5) a débuté en fin décembre 2020. En effet, le consortium Access-Sysed a été recruté et l’équipe d’animateurs retenue par le cabinet a été formée à Saly (Hôtel Les Amaryllis) du 28 au 29 décembre 2020 en présence du responsable suivi-évaluation du PAFS et celui du PNBSF. Les animateurs/enquêteurs ont été formés sur les objectifs du PNBSF, les méthodes de collecte prévues et le questionnaire. Les résultats de l’évaluation seront disponibles en 2021.

L’évaluation d’impact du PNBSF : La collecte des données de l’évaluation d’impact (Endline) du PNBSF a été faite durant le dernier trimestre 2019 et ces données ont été partagées avec la Banque mondiale (BM). Les résultats de l’évaluation d’impact réalisés par la BM sont attendus en 2021.

❖ Assurer les transferts monétaires pour le renforcement des capacités productives des ménages pauvres et vulnérables

a.) La phase 1 du projet Yook Kom Kom :

Le projet pilote « Yook Kom Kom » (YKK), initié depuis début 2018, a pour objectif principal d’offrir un paquet de mesures d’accompagnement à même de faciliter les initiatives productives des populations en situation d’extrême pauvreté, en priorité les ménages bénéficiaires du PNBSF. Les bénéficiaires étaient répartis dans trois zones urbaines et périurbaines pilotes (Dakar, Kaolack et Thiès) sélectionnées selon des critères de pauvreté, d’urbanisation, de chômage des jeunes et de genre. La répartition des paquets d'intervention a été faite par tirage au sort des quartiers, au sein desquels tous les ménages bénéficiaires du PNBSF dans un même quartier reçoivent le même type d'accompagnement. Chaque ménage bénéficiaire a désigné un « répondant clé », qui bénéficie des mesures d’accompagnement au nom du ménage. Le tableau ci-après présente la répartition des bénéficiaires du YKK par région.

Tableau 12: Répartition des bénéficiaires du YKK par région (zone pilote)

OS	Région	Département	Nombre de bénéficiaires	Nombre de groupes bénéficiaires OS				Personnel de L’OS			Ratio moyen		
				Total	Paquet Social	Paquet Capital	Paquet Complet	Gest.	Acc.	RC	Groupe s/Acc. (eq. RC/Acc.)	Benef. / Acc.	Benef./groupe
CONCEPT	Dakar (urbain)	Dakar	3 344	116	31	47	38	1	17	116	6-7	197	29
EVE	Dakar (péri-urbain)	Pikine	3 844	155	40	79	36	1	23	152	6-7	167	25
		Guédiawaye											
		Rufisque											
APROFES	Kaolack	Kaolack	2 450	83	21	35	27	1	12	83	7	204	30
FKJ	Thiès	Tivaouane	588	26	5	14	7	1	3	26	8-9	196	23
TOTAL/ENSEMBLE			10 226	380	97	175	108	4	55	377	7	187	27
								436					

Le nombre de ménages bénéficiaires des mesures productives (paquet social, complet et capital) est de 10 226.

Pour les besoins de l’évaluation d’impact, l’ensemble des ménages des 4 paquets (social, capital, complet et contrôle-1 747) sont considérés.

Le suivi des activités du projet YKK, qui se fait sur la base des fiches renseignées par le niveau local, a permis de mettre en évidence les résultats inscrits dans le tableau suivant.

Tableau 13: Suivi de la mise en œuvre des activités par opérateur social

OS	Mise en place et coaching des groupes d'ACEC				Sensibilisation communautaire sur les aspirations et les normes sociales		Formation en initiative personnelle et estime de soi (ACV)				Formation en gestion de base et élaboration du plan d'utilisation de l'injection d'argent (GERME)		Injection d'argent	
	Prévu		Effectif		Prévu	Effectif	Prévu		Effectif		Prévu	Effectif		
	Groupes formés	Bénéficiaires formés	Groupes formés	Bénéficiaires formés			Groupes formés	Bénéficiaires formés	Groupes formés					
CONCEPT	118	3 344	116	1 958	248	NR	70	1 858	69	1 241	118	NR	NR	NR
EVE	155	3844	155	2 169	76	76	76	1 932	75	1 251	15	153	2 784	2 168
APROFES	83	2450	83	2 088	184	NR	48	1 413	48	1 204	83	NR	NR	NR
FKJ	26	588	26	478	NR	NR	12	303 ⁴⁹	12	203	26	26	497	440
TOTAL	382	10 226	380	6 693	N/A	N/A	206	5 506	204	3 899	382	N/A	N/A	N/A

b.) L’extension du projet Yook Kom Kom

Pour accroître les capacités productives des ménages pauvres et vulnérables et rehausser l’impact des interventions sur la résilience des ménages aux chocs, le projet Yook Kom Kom a été étendu dans les départements de Saint-Louis de Mbour et dans la commune de Thiès Est.

Tous les bénéficiaires ont été organisés en groupe. La taille d’un groupe de bénéficiaires est comprise entre 20 et 40 personnes. Les groupes de bénéficiaires sont constitués sur la base des limites administratives du quartier. Les bénéficiaires dans un quartier reçoivent le même paquet : soit le paquet social, soit le paquet capital, soit le paquet complet.

Tableau 14: Répartition des bénéficiaires du YKK par région (zone extension)

Régions	Communes	Os	Accompagnateurs	Relais	Nombre bénéficiaires
Thiès	Thiès Est; Mbour	Kadior Jankeen (FKJ)	10	64	2113
Saint-louis	Saint-Louis ; Mpal ; Ndiébène ; Gandiole ; Gandon	CONCEPT	11	63	2301
TOTAL			21	127	4414

Les activités qui ont été déroulées dans ces localités sont : le suivi des ACEC et le coaching ; les formations en compétences de vie et en GERME ; la formation des accompagnateurs et gestionnaire des OS en commercialisation et les plans de d’affaires.

Tableau 15: Suivi de la mise en œuvre des activités par opérateur social (zone extension)

Os/communes	Mesures	Activités	Prévisions	Résultats
CONCEPT : Saint-Louis ; Mpal ; Ndiébène ; Gandiole ; Gandon	Identification et information des bénéficiaires	Réunion avec les bénéficiaires	2 057	
	Suivi des ACEC et le Coaching	Formation groupe	76	
	Les formations GERME	Formations des bénéficiaires	2 301	2 422
	La Formation des Accompagnateurs et Gestionnaires OS	Formation sur ACEC en sensibilisation communautaire et en techniques de coaching groupe et individuel au profit des relais	63	63
	Plans d’affaires	Appui pour l’élaboration des plans d’affaires au profit des bénéficiaires	2 424	2 263
	Injection de cash	Octroyer 150 000FCFA aux bénéficiaires	2 388	2 049
	Organisation des séances de coaching	Organisation des séances de coaching de groupe au profit des bénéficiaires	608	579 coaching groupe
		Organisation des coachings individuels au profit des bénéficiaires	2 448	924 coaching individuels
FKJ: THIES EST; MBOUR	Identification et information des bénéficiaires	Formation groupe	64	
	Suivi des ACEC	Réunion avec les bénéficiaires	3046	
	Coaching	Organisation des séances de coaching de groupe au profit des bénéficiaires	512	422
		Organisation des coaching individuels au profit des bénéficiaires	2142	1200
	Formations Germe	Formations des bénéficiaires	8568	8356
	Plans d’affaires	Appui pour l’élaboration des plans d’affaires au profit des bénéficiaires	2142	2125
	Injection de cash	Octroyer 150 000FCFA aux bénéficiaires	2142	2053

❖ **Assurer les transferts monétaires liés aux chocs**
a.) La réponse aux inondations

Cette réponse comprend, principalement, le programme d’assistance aux victimes d’inondations. Ce programme vise directement à réduire l’impact des chocs liés au changement climatique sur les ménages les plus pauvres.

En 2020, un projet pilote de réponse aux chocs liés aux inondations (sous forme de transferts monétaires), a été mis en œuvre dans les régions de Dakar et de Saint-Louis en vue d’assister les ménages victimes des inondations.

A cet effet, des campagnes d’information et de communication sont tenues sous forme de Comité régional de Développement (CRD) et Comité départemental de Développement (CDD) dans les régions d’intervention.

Par la suite, des formations ont été offertes au personnel des Opérateurs sociaux en charge de l’évaluation du niveau de sinistre dans les habitats touchés.

A l’image des projets de Protection sociale, un ciblage des ménages bénéficiaires a été mené. Toutefois, pour ce projet pilote, le ciblage a été réalisé en synergie avec la mise en œuvre du plan ORSEC. Les autorités de l’administration territoriale ont été mobilisées pour recenser les ménages sinistrés victimes des inondations sur l’étendue du territoire.

C’est ainsi que des ménages figurant dans le RNU et d’autres ménages pauvres sont concernés par le recensement.

Ces ménages ont été enquêtés par les superviseurs de l’OS pour évaluer le niveau de sinistre dans leur habitat. Le projet est mis en œuvre dans les régions de Dakar et Saint-Louis pour l’assistance des ménages victimes d’inondations et coordonne la collecte de données dans les 12 autres régions prises en charge par le Gouvernement. En définitive, pour les régions de Dakar et Saint-Louis, les ménages ont été assistés à hauteur de 90% et 81%, respectivement. L’analyse du niveau de sinistre a permis de catégoriser les ménages bénéficiaires selon le montant de l’assistance (100 000 F CFA ou 200 000 F CFA), comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 16: Niveau d'assistance des ménages par type

Type de ménage	Niveau général de sinistre renseigné par le formulaire d'évaluation	Valeur de l'assistance	Niveau général de sinistre renseigné par le formulaire d'évaluation	Valeur de l'assistance
Ménage du RNU	à partir de 25%	100 000 FCFA	à partir de 75%	200 000 FCFA
Ménage hors RNU, considéré pauvre	à partir de 50%	100 000 FCFA	à partir de 100%	200 000 FCFA

L’opérateur de paiement «Orange Finance Mobile Sénégal» a été sélectionné pour effectuer les transferts monétaires aux ménages dans le cadre de cette intervention.

Les informations relatives au nombre de ménages assistés, au montant des transferts financiers sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 17: Montant et nombre de ménages assistés dans les régions de Dakar et Saint-Louis

Régions	Nombre de ménages à assister			budget intervention
	Assistance à 100000	Assistance à 200000	Total	
Dakar	3 599	4 610	8 209	1 281 900 000
Saint-louis	3 608	3 265	6 873	1 013 800 000
TOTAL	7 207	7 875	15 082	2 295 700 000

Un système de gestion des réclamations simplifié a été mis en place pour recueillir les plaintes et pour s’assurer de l’effectivité des transferts monétaires. Les réclamations des ménages sont portées auprès des autorités administratives, des coordinateurs régionaux de la DGPSN et de l’Opérateur social. Ces réclamations sont ensuite transmises à l’équipe de mise en œuvre du projet qui les traite et retourne l’information pour partage aux ménages.

b.) La réponse aux incendies

Afin de contribuer à l’amélioration de la réponse apportée habituellement par le Fonds de Solidarité nationale (FSN) aux victimes d’incendies, un projet pilote a été réalisé en 2019 dans les régions de Tambacounda, Kédougou, Kolda et Diourbel. Sur deux cent soixante-sept (267) ménages sinistrés par un incendie répertoriés par le projet, 197 ménages devaient bénéficier d’un transfert. Le montant attribué est d’environ 35 990 000 de francs.

Tableau 18: Ménages ayant bénéficié d’un transfert

Régions	Nombre de ménages sinistrés	Nombre de ménages indemnisés (ou en passe de l’être)	Montants octroyés
Diourbel	35	29	4 450 000
Kolda	94	82	15 190 000
Tambacounda	55	42	8 400 000
Kédougou	83	44	7 950 000
Total	267	197	35 990 000

Après l’évaluation de la phase pilote du projet, sa mise à l’échelle devait s’étendre sur l’ensemble des quatorze (14) régions.

Une mise à l’échelle sur l’ensemble des quatorze (14) régions devra concerner en 2021 environ huit cents (800) ménages pour une assistance de deux cent mille (200.000) francs CFA par victime.

❖ **Elaborer des outils pour la réponse aux chocs**

Renforcement du système d’alerte précoce (SAP) : Suite à la signature du contrat de performance et de réforme sectorielle Protection sociale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CPRS-PSSAN) dont l’objectif est d’améliorer la résilience, la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle des populations du Sénégal, un atelier a été tenu le 07 février 2020 pour examiner les indicateurs du Contrat de Performance et les Réformes sectorielles dans les domaines de la Protection sociale, de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Cette rencontre a permis de s’accorder sur les recommandations suivantes :

- ✓ clarifier les enjeux liés à la réalisation des indicateurs ;
- ✓ reformuler certains indicateurs en accord avec la DUE ;
- ✓ capitaliser les possibilités qu’offre le SIG du Centre de Suivi écologique (CSE) pour le suivi des indicateurs de Protection sociale ;
- ✓ assurer la cohérence des interventions des bailleurs ;
- ✓ anticiper sur la mise à disponibilité des sources de vérification avant l’échéance de septembre ; Transmettre les requêtes de financement au MFB ;
- ✓ transmettre le plan d’actions.

❖ **Coordonner le projet pilote de la distribution des intrants avec le ministère de l’agriculture**

Le Projet d’Appui aux Ménages pauvres pour l’Accès aux intrants Agricoles subventionnés (PAMAIS) est un projet pilote mis en œuvre par la Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale (DGPSN), en partenariat avec le Ministère de l’Agriculture et de l’Equipement rural (MAER) et la Banque mondiale. Il vise à améliorer les conditions de vie des petits producteurs par un accès plus facile aux intrants agricoles subventionnés.

L’objectif du pilote est d’utiliser les outils du système de la Protection sociale adaptative pour améliorer l’accès aux intrants pour les petits producteurs agricoles. Il vise ainsi à accroître leur résilience face aux aléas des conditions de production. Le projet cherche de manière plus spécifique à :

- ✓ tester l’utilisation du RNU pour le ciblage des ménages bénéficiaires d’intrants ;
- ✓ appuyer les ménages pour l’accès aux intrants par un transfert monétaire ;
- ✓ améliorer la productivité des ménages les plus pauvres à travers des activités complémentaires.

Ce pilote devrait bénéficier directement à environ 5 000 ménages agricoles extraits du RNU (à raison de 105 000 FCFA par ménage). À termes, il touchera 35 000 bénéficiaires indirects. Ces ménages devaient être sélectionnés suivant des quotas attribués à chaque village du pilote dans

les régions de Kaolack, Kaffrine et Fatick. Le choix de ces régions s’explique par le plusieurs critères ci-après :

- ✓ la mise à jour du RNU est effectuée ;
- ✓ la proximité géographique ;
- ✓ la forte concentration de ménages agricoles pauvres et vulnérables ;
- ✓ l’existence d’un fort potentiel agricole (bassin arachidier).

En 2020, malgré toutes les réunions de préparatoires tenues avec le MAER, les documents produits (Manuel opérationnel pilote agricole, rapport d’évaluation et autres outils, ...), le pilote n’a pu être déroulé. La première raison se rapporte aux restrictions liées à la pandémie qui n’ont pas facilité la coordination entre les différentes parties. La seconde est le temps important pris pour la finalisation de tous les documents techniques du pilote. Au moment où l’équipe technique voulait démarrer, les distributions des intrants sur le terrain étaient évaluées à 95%.

Ainsi, il a été décidé de différer ce pilote à l’année 2021.

Les activités relatives à l’accompagnement pour la Sortie du PNBSF, l’organisation de l’atelier interne de revue des opérations du PNBSF, la sensibilisation des décideurs sur l’institutionnalisation du RNU et du PNBSF n’ont pas été réalisées.

Résultat 13 : Développement de partenariats et de la recherche-action autour des projets de filets sociaux

La prise en charge de ce résultat se fait à travers la signature de conventions-cadres avec les ministères et la gestion d’alliances stratégiques avec des projets et programmes de résilience.

Tableau 19: Situation des indicateurs liés au résultat 13

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation				Cible
		2017	2018	2019	2020	2019
Nombre de protocoles de partenariat signés	ND	6	6	6	7	7
Nombre de ménages touchés par les interventions des partenaires	ND	11.166	12.788	12.788	ND	13.000

Sur les deux indicateurs suivis, c’est celui qui est relative à la signature de partenariat qui a atteint la cible, avec un protocole de plus signé en 2020.

❖ Signer et suivre les conventions-cadres avec les ministères, Collectivités territoriales

✓ Le partenariat entre la DGPSN et CICODEV

La DGPSN a signé un protocole de partenariat avec CICODEV, dans le cadre du projet de Renforcement de la Société civile pour une Protection sociale efficace (REPROSOC). Le projet REPROSOC s’articule autour de 3 composantes : Recherche sur la Protection sociale, la mobilisation des acteurs des organisations de la société civile et le Plaidoyer.

L’année 2021 sera mise à profit pour débiter l’exécution de REPROSOC.

✓ Le partenariat entre la DGPSN et l’ANACMU

Le nombre de ménages enrôlés dans la CMU s’élève à 197 592 ménages, soit 1 395 351 individus couverts par la CMU.

En vue d’améliorer la collaboration entre la CMU et la DGPSN, entre autres, des missions de suivi ont été réalisées par les équipes de la DGPSN au niveau des régions et ont permis de rencontrer les antennes régionales de la CMU. Lors de ces rencontres, les recommandations suivantes ont été formulées :

- o partager la base des données actualisée des bénéficiaires du PNBSF ;
- o mettre à contribution le personnel de l’OS pour la vérification de l’enrôlement des bénéficiaires et de l’effectivité des prestations aux bénéficiaires ;
- o élaborer une fiche pour la vérification de l’état d’enrôlement des bénéficiaires ;
- o créer un système de remontée des réclamations vers le coordonnateur de la CMU ;
- o mettre en place un cadre de concertation entre la DGPSN et la CMU ;
- o faire un plaidoyer pour le remboursement des subventions versées à la CMU à temps ;

- o ajouter les nouveaux membres de ménage mis à jour à la base de données de la CMU.
- ✓ **Le partenariat entre la DGPSN et la DGAS**

Le partenariat entre la DGPSN et la Direction générale de l’Action sociale (DGAS) concerne principalement la gestion des bénéficiaires de la carte d’égalité des chances (CEC).

Sur un nombre total de 25 520 titulaires de CEC, 21 467 en moyenne ont perçu leur allocation de 25 000 FCFA par trimestre.

Tableau 20: Nombre de titulaires de CEC ayant perçu leur BSF en 2020 par région

Région	Carte d'Egalité des Chances	Région	Carte d'Egalité des Chances
Dakar	2397	Louga	1443
Diourbel	1562	Matam	2378
Fatick	1661	Saint-louis	373
Kaffrine	879	Sédhiou	302
Kaolack	2634	Tambacounda	1017
Kédougou	568	Thiès	2321
Kolda	1628	Ziguinchor	2307
TOTAL		21467	

Pour améliorer la gestion des CEC par la DGAS, leurs antennes régionales ont été rencontrées par les équipes de la DGPSN dans le cadre des missions de suivi. Les recommandations ci-après ont été formulées :

- ✓ travailler avec les services régionaux et départementaux de l’action sociale pour compléter certaines informations sur les bénéficiaires ;
- ✓ trouver des suppléants pour les handicapés lourds qui le souhaitent ;
- ✓ formaliser le partenariat entre la DGAS et le PNBSF en identifiant les axes de collaboration, les rôles et responsabilités de chacun.

II.2.2. Composante solidarité nationale

Résultat 14 : Renforcement de la mobilisation des ressources financières pour la solidarité nationale

Tableau 21: Situation des indicateurs liés au résultat 14

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation				Cible
		2017	2018	2019	2020	2020
Tenue de la journée de solidarité nationale	NA	Non	Non	Oui	Non	Oui
Montant collecté (en millions de FCFA)	NA	0	0	0	12	500

Pour ce résultat, une mobilisation, de 12 millions de FCFA a été opérée au près des partenaires. Cependant, malgré l’insuffisance notoire du montant collecté par rapport à la cible (500 millions), la performance pour l’année 2020 a été meilleure que celle de 2019.

Même si la journée nationale de Solidarité n’a pas été tenue, les activités suivantes ont été déroulées :

❖ Elaborer un manuel des opérations du FSN

En 2020, la situation n’a pas beaucoup évolué. Le processus d’élaboration du manuel des opérations est actuellement à l’état de finalisation des termes de références pour le recrutement de l’Expert.

❖ Développer et mettre en œuvre des stratégies de fundraising

A la suite des fortes pluies enregistrées au cours de l’hivernage 2020, les autorités du Centre Roi Salman d’Aides et de Secours du Royaume d’Arabie Saoudite ont appuyé le FSN à apporter assistance aux ménages victimes d’inondations de la région de Matam pour un montant estimé à 30.259,68 dollars américains. La mise en place des denrées va se dérouler en début 2021.

Malgré les importantes avancées notées en 2019, notamment la mise en place d’un comité technique, les démarches auprès de certaines représentations diplomatiques accréditées au

Sénégal et des organismes pour la recherche de moyens de financement de la solidarité nationale, la mission en Italie, d’autres activités n’ont pas été menées.

Résultat 15 : Meilleure prise en charge des interventions d'urgence et des appuis aux populations défavorisées

Tableau 22: Situation des indicateurs liés au résultat 15

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation				Cible
		2017	2018	2019	2020	2020
% de demandes d'appui satisfaites par le FSN	ND	50,16%	51,40%	25%	0	50%
Nombre de missions de terrain d'assistance aux sinistrés	8	3	8	7	2	14
Nombre d'agents du FSN formés	ND	7	3	1	0	5

Les autres activités déroulées concernent :

❖ **Apporter de l’aide et des secours aux populations**

Malgré l’absence de dotation budgétaire en 2020, le FSN a déroulé un important plan d’actions en matière d’assistance par transfert non monétaires aux sinistrés. Ainsi 87 ménages victimes d’incendie et d’inondations dans la région de Louga ont reçu des dons en denrées alimentaires et en literie.

En outre, pour les transferts monétaires, le FSN a enregistré d’importants résultats sur l’assistance aux sinistrés grâce à l’appui du Projet d’Appui aux Filets sociaux (PAFS) par le financement d’un projet pilote de réponse aux chocs. Dans ce cadre, un taux de réalisation important (503,28%, soit 15.082 bénéficiaires pour 2.500 ménages ciblés initialement) a été enregistré.

Ces progrès sont dus, en partie, à l’extension de ce projet à l’assistance aux ménages victimes d’inondations, suite au déclenchement du plan ORSEC.

❖ **Assister les personnes indigentes ou atteintes de maladies à soins coûteux**

La prise en charge médicale constitue un volet important de la Protection sociale. Or, en 2020, aucune réalisation n’a été enregistrée par le FSN. Cette contreperformance résulte de l’absence d’une ligne de crédits destinée à ces prestations.

❖ **Organiser des missions de terrain**

Après l’évaluation concluante du Projet pilote incendie expérimenté en 2019/2020 dans les régions de Diourbel, Tambacounda, Kolda et Kédougou, les missions de cette année sont inscrite dans le cadre de la mise en œuvre de l’extension du dit projet. Deux missions ont été organisées dont l’une dans les régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine et l’autre dans les régions de Thiès, Louga , St Louis et Matam.

Résultat 16 : Financement d'activités génératrices de revenus et facilitation de l'accès aux services sociaux de base

Les activités génératrices de revenus et de facilitation à l’accès aux services sociaux de base n’ont pas été déroulées pour absence de financement disponible.

II.3. Objectif 3 : amélioration du cadre fonctionnel de la DGPSN

II3.1. Composante gestion

Résultat 17 : Le cadre organisationnel de la DGPSN est renforcé

Tableau 23: Situation des indicateurs liés au résultat 17

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation				Cible
		2017	2018	2019	2020	2020
Disponibilité du rapport diagnostique de la DGPSN actualisé	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
Disponibilité d'un nouvel organigramme	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Niveau d'inventaire du matériel outillage, équipement	ND	90%	90%	95%	95%	95%
Existence d’une comptabilité des matières à jour	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui

Pour le cadre organisationnel et la gestion matérielle, trois indicateurs sur les quatre ont été atteints leur cible, soit un score de 75%. Toutefois, un nouvel organigramme n'est toujours pas disponible.

❖ **Procéder au diagnostic organisationnel de la DGPSN**

L'audit organisationnel de la DGPSN a été commandité en 2020 par la tutelle en l'occurrence le Ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale. (MDCEST).

En effet, le Bureau Organisation et Méthode (BOM), en charge de cette activité, a partagé le rapport provisoire avec la DGPSN qui l'a renvoyé avec des suggestions d'améliorations. Le rapport définitif devrait être produit.

❖ **Mettre à jour l'organigramme**

La mise à jour de l'organigramme est prévue en 2021. Elle se fera avec la finalisation du manuel de procédures administratives, financières et comptables de la DGPSN, en phase d'actualisation.

❖ **Coordonner la gestion financière des projets**

Compte tenu des nombreux dysfonctionnements enregistrés ces dernières années, la Direction administrative et financière s'ajuste pour mieux prendre en charge cette coordination de la gestion financière des projets logés à la DGPSN. La nouvelle stratégie consiste à désigner un point focal par un projet ou partenaire, chargé du suivi financier des activités.

❖ **Faire l'inventaire des immobilisations, des équipements, du matériel**

L'inventaire des stocks du cabinet de la DGPSN a été réalisé à 100% par la commission de recensement en fin de gestion 2020. S'agissant du niveau d'inventaire des matériels et outillage, il est réalisé à 60%.

Ce niveau d'inventaire s'explique par la difficulté à réaliser le recensement d'une partie des matériels et mobiliers stockés dans les magasins de stockage du Commissariat à la Sécurité alimentaire à Thiès à la suite du déménagement des services de la DGPSN à Diamniadio. En effet les conditions de stockage, le démontage ainsi que la superposition des matériels et mobiliers ne permettent pas la réalisation d'un inventaire exhaustif et fiable.

Par ailleurs, les données d'inventaire pour l'année 2020 des autres entités notamment le Commissariat à la Sécurité alimentaire et le Fonds de Solidarité nationale n'ont pas encore fait l'objet de transmission à la DGPSN.

L'automatisation des procédures administratives, budgétaires, et financières n'est pas encore une réalité pour des raisons de contraintes budgétaires.

❖ **Tenir les comptes des matières à jour**

Compte tenu de l'inadéquation des aires de stockage actuelles au niveau des magasins de stockage du Commissariat à la Sécurité alimentaires ainsi que la dégradation continue des matériels et équipements due aux mauvaises conditions de stockage, comme sus évoqués, la mise à jour des comptes des matières s'avère nécessaire. Ces opérations de recensement permettront d'identifier les matières détériorées ou obsolètes à mettre au rebut et celles éligibles à la cession ou transfert à d'autres entités. L'analyse des données d'inventaire physique et les écarts éventuels issus de ces opérations mèneront au rapprochement du solde comptable ainsi qu'aux procédures de régularisation.

Résultat 18 : Le système de contrôle interne est renforcé

Tableau 24: Situation des indicateurs liés au résultat 18

Indicateurs de mesure	Année de réf (2015)	2017	Réalisation			Cible
			2018	2019	2020	2020
Disponibilité d'un manuel de procédures actualisé et approuvé	NA	Non	Non	Non	Non	Oui
Pourcentage d'employés qui connaissent le manuel de Procédures actualisé	ND	80	NA	NA	20	90
Disponibilité de la cartographie des risques	ND	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Nombre d'audits externes effectués	1	0	1	6	1	1
Disponibilité des états financiers et comptables	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui
Existence de compte administratif annuel	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Taux d'absorption des crédits	75	90	80	88	75	90
Ratio de Solvabilité fiscale (dettes fiscales payées/ dettes fiscales échues) = 100 pour chaque année	100	100	100	100	100	100
Nombre de situations d'exécution budgétaires trimestrielles	4	4	4	4	4	4
Pourcentage des commandes effectuées en conformité avec le Code des Marchés publics	98	100	98	100	100	100
Pourcentage des commandes effectuées en conformité avec les procédures des bailleurs	ND	100	100	100	100	85

Le système du contrôle interne affiche 8 cibles atteintes sur un total de 11, soit un score de performance de 73%. Les activités ayant contribué à ce résultat sont :

❖ **Mettre à jour du manuel des procédures administratives, financières et comptables**

La mise à jour du manuel des procédures administratives, financières et comptables de la DGPSN est effective. Il sera soumis au Conseil d’Orientation pour approbation.

Comme pour les années précédentes, la cartographie des risques et le programme annuel d'audit ont été élaborés par l’audit interne. Cette année, l’audit externe concerne celui du commissariat aux comptes.

Résultat 19 : La politique des ressources humaines et de qualité est définie

Tableau 25: Situation des indicateurs liés au résultat 19

Indicateurs de mesure	Année de réf (2016)	Réalisation				Cible
		2017	2018	2019	2020	2020
% des postes occupés par des agents ayant le profil	60%	75%	75%	75%	75%	90%
Disponibilité du schéma directeur des ressources humaines	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Disponibilité d'un plan de formation	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui
% d’agents de la DGPSN dont les capacités sont renforcées	50%	75%	75%	65%	68%	65%

Pour la politique des ressources humaines, seul un indicateur sur les quatre retenus a atteint la cible. La formation des agents de la DGPSN se déroule même sans schéma directeur des ressources humaines ni plan de formation.

❖ **Mettre en œuvre un plan de formation**

En 2020, la DGPSN a bénéficié de l’appui des PTF, en particulier la Banque mondiale à travers le projet d’appui aux filets sociaux, dans le volet renforcement des capacités de son personnel. A cet effet, les thématiques suivantes ont été abordées :

- ✓ les finances publiques et la Protection sociale ;
- ✓ l’évaluation d’impact de la Protection sociale ;
- ✓ le contrôle de l’exécution des marchés de prestation intellectuelle ;
- ✓ la gestion du système d’information et des réclamations (y compris le numéro vert).

Compte tenu des contraintes budgétaires, Le schéma directeur des ressources humaines de la DGPSN n’a pu être réalisé en 2020.

III. ANALYSE DE L’EXECUTION FINANCIERE

La DGPSN a exécuté son budget à hauteur de trente-six milliards trente-six millions soixante-dix-sept mille trois cent vingt (36.036.077.320) FCFA sur des prévisions annuelles de quarante-sept milliards huit cent trente-six millions cinq cent soixante-trois mille quatre-vingt-deux (47 836 563 082) FCFA, soit un taux d’exécution de 75%.

Cette exécution est répartie comme suit :

- dépenses d’investissement pour un montant de 32.786.085.833 FCFA ;
- dépenses de fonctionnement pour un montant de 3.249.991.487 FCFA.

La situation d’exécution des dépenses est répertoriée dans le tableau ci-après :

Tableau 26: Situation de l’exécution du budget de 2020

Dépenses	Prévisions 2020	Réalisations	Taux d'exécution
Investissement	44 354 201 638	32 786 085 833	74%
Fonctionnement	3 482 361 444	3 249 991 487	93%
TOTAL	47 836 563 082	36 036 077 320	75%

Ce taux d’exécution du budget relativement faible se justifie en partie par les difficultés notées dans la mobilisation des ressources.

IV. DIFFICULTES

IV.1. Difficultés notées en lien avec l’objectif 1

Parmi les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités en lien avec cet objectif, on peut citer :

A. Composante coordination et régulation

- ✓ l’interdiction de rassemblement dans les lieux publics et privés qui n’a pas permis la tenue des réunions du CIP et des CT ;
- ✓ la non prise en compte de l’aspect régulation ;
- ✓ le faible niveau de représentation des structures dans le CIP.

B. Composante Registre National Unique

Dans la phase communautaire :

- ✓ la lenteur dans la répartition des quotas communaux pour permettre aux comités de quartiers/villages de faire leur travail ;
- ✓ la non-disponibilité d’arrêté ou de PV de création de certains nouveaux quartiers ou villages ce qui ne permettait pas de donner le nombre exact de comité à former (la DGPSN avait tablé sur 941 comités, nous sommes présentement à 1 039 comités) ;
- ✓ la lenteur dans la validation des listes transmises aux autorités locales et administratives
- ✓ les problèmes propres à certains villages/quartiers.

Dans la phase collecte

- ✓ les doublons constatés dans la liste de ciblage et sur les numéros d'identification du ménage ;
- ✓ la non-disponibilité des ménages pour diverses raisons (distance, travaux champêtres etc.) ;
- ✓ la non-implication volontaire de certains CTD et agents des OS dans les opérations de collecte.

C. Composante suivi-évaluation

La contrainte majeure dans la promotion de la pratique du suivi et évaluation a été de mener des activités dans le contexte de la covid-19 d’où la nécessité de trouver des stratégies de travail adaptées.

D. Composante communication

- ✓ un déficit d’équipements pour le déroulement correct des activités de la cellule.

IV.2. Difficultés notées en lien avec l'objectif 2

E. Composante programmes de cash transfert

- ✓ la rupture de fonds au niveau des bureaux du Groupe La Poste ;
- ✓ la non disponibilité de certificat de décès pour faire un changement de gestionnaire du titulaire de la bourse ;
- ✓ les lenteurs notées dans le traitement des réclamations ;
- ✓ la redondance des thèmes de sensibilisation ;
- ✓ le manque d'informations sur les détenteurs de CEC.

F. Composante solidarité nationale

- ✓ l'**irrégularité** des ressources financières et la disponibilité de moyens logistiques adéquats limitent les capacités du FSN à exécuter toutes ses missions de Protection sociale adaptative, d'insertion et de réinsertion sociale des populations démunies.
- ✓ l'insuffisance de ressources qui :
 - o bloque l'exécution d'AGR qui pourraient contribuer significativement à la création d'emplois décents ;
 - o freine la construction et la réhabilitation d'équipements et d'infrastructures sociales pour les communautés et groupes défavorisés.

IV.3. Difficultés notées en lien avec l'objectif 3

G. Composante gestion

- ✓ la mise en place tardive du budget (mois de juin)
- ✓ les ponctions régulières opérées dans le budget de la DGPSN ;
- ✓ le manque de visibilité dans l'exécution de partie du budget alloué aux FSN et au CSA, deux structures rattachées au MDCEST.
- ✓ la dégradation continue des matériels et équipements stockés dans les magasins du CSA à Thiès due aux mauvaises conditions de stockage.

V. PERSPECTIVES

V.1. Les perspectives en lien avec l'objectif 1

En termes de perspectives, il y a entre autres :

A. Composante Coordination et régulation

- ✓ le diagnostic du fonctionnement des organes de coordination pour les rendre plus fonctionnels ;
- ✓ l'organisation de rencontres avec les principaux acteurs de la Protection sociale afin de redynamiser le dialogue sectoriel;
- ✓ la poursuite des activités de renforcement des capacités des acteurs en Protection sociale.

B. Composante Registre National Unique

- ✓ l'audit complet de la base du RNU afin d'asseoir une fiabilité et donc une confiance beaucoup plus accrue de la part des acteurs utilisateurs,
- ✓ l'extension du RNU à 1 million de ménages. Ceci permettrait au RNU de pouvoir satisfaire l'ensemble des demandes qui lui seront adressées en termes de ménages très pauvres, pauvres mais aussi pour certaines catégories cibles.

C. Composante suivi-évaluation

- ✓ le renforcement des capacités en suivi évaluation de la DGPSN ;
- ✓ l'organisation de rencontres ou missions conjointes de suivi des interventions pour l'amélioration du suivi de la SNPS ;
- ✓ l'organisation de la revue annuelle de la Protection sociale ;
- ✓ la mise en place des tableaux de bord pour le plan d'action multisectoriel de la SNPS ;
- ✓ la réalisation d'études thématiques en Protection sociale;
- ✓ l'élaboration du PSD 2022-2026 de la DGPSN.

D. Composante communication

- ✓ l'élaboration d'un plan stratégique de communication de la DGPSN ;
- ✓ la conception d'un site web de la DGPSN ;
- ✓ l'organisation des ateliers de mise à niveau de la presse et des acteurs culturels ;

- ✓ le renforcement des capacités des médias et de la presse locale et nationale pour soutenir et relayer le plaidoyer en faveur d'un financement accru de la Protection sociale ;
- ✓ la formation du personnel de la DGPSN aux techniques de communication et de prise de parole en public ;
- ✓ le renforcement des capacités de la cellule de communication (Equipements techniques et formation du personnel) ;

V.2. Les perspectives en lien avec l'objectif 2

E. Composante programmes de cash transfert

- ✓ le déploiement du nouveau dispositif de communication pour le changement de comportement des bénéficiaires qui inclut un engagement des bénéficiaires à respecter les conditionnalités liées à l'éducation et à l'état civil ;
- ✓ l'extension du Projet Yook Koom Koom qui passera à 50 000 ménages bénéficiaires de bourses de sécurité familiale ;
- ✓ la poursuite des séances de sensibilisation et des autres mesures d'accompagnement ;
- ✓ l'élaboration d'un projet d'appui à l'autonomisation des ménages bénéficiaires à travers un diagnostic des conditions socio-économique des ménages bénéficiaires ;
- ✓ l'organisation de missions de supervision de la mise en œuvre des activités du PNBSF
- ✓ la réalisation d'une étude de satisfaction portant sur les interventions du PNBSF, CMU et CEC.

F. Composante solidarité nationale

- ✓ le renforcement des ressources humaines du FSN ;
- ✓ l'organisation d'activités de recherche de l'autonomie budgétaire susceptible de permettre au FSN de couvrir ses besoins d'investissement et de fonctionnement ;
- ✓ la poursuite de développement du partenariat avec des organismes privés et publics afin de trouver des moyens additionnels lui permettant d'accomplir ses missions.

V.3. Les perspectives en lien avec l'objectif 3

G. Composante gestion

- ✓ l'adaptation de l'organigramme de la DGPSN afin de tenir compte des recommandations issues des rapports diagnostics ;
- ✓ l'élaboration d'un plan de formation tenant compte de l'évaluation du personnel ;
- ✓ l'établissement d'une cartographie des risques et un programme annuel d'audit ;
- ✓ l'actualisation de l'inventaire.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En somme, l'année 2020 est, pour l'essentiel, a été marquée par la crise de la Covid-19 avec tout son lot de restrictions notamment la limitation des déplacements, l'interdiction de regroupements dans les lieux publics et privés, la fermeture des marchés, l'état d'urgence sanitaire, le couvre-feu etc. Cette pandémie sans précédent, apparu au Sénégal au mois de mars, impacté négativement sur le mode de vie des populations en général et sur l'exécution des activités par l'ensemble des structures publiques comme privées.

La DGPSN a subi les contre coups du covid-19 dans la mise en œuvre de son plan d'actions annuel dont le taux d'exécution est de 57% contre 74% en 2019, soit une baisse de 16 points de pourcentage par rapport à 2019.

La coordination a été le plus touché avec l'interdiction de regroupements dans les lieux publics et privés. Toutefois, les réunions du CT se sont bien tenues. Vers la fin de l'année, l'assouplissement des mesures a permis des avancées en matière de renforcements de capacités et des production de projets de textes juridiques et/ ou réglementaires.

Le RNU a suscité beaucoup d'intérêt et a servi de base de ciblage au Plan National de Réponse et PNR et à la distribution de l'aide alimentaire d'urgence destinée aux ménages pauvres/vulnérables impactés par la pandémie de la Covid-19. En 2020, il faut aussi noter l'extension de la mise à jour du RNU dans l'ensemble des régions et l'accompagnement d'un nombre de partenaires techniques de plus en plus important des activités du RNU.

Même si la communication au niveau des programmes s'est bien déroulée, la communication institutionnelle connaît encore des limites liées à la faiblesse des ressources à la disposition de la cellule dont un début de solution a été trouvé par le recrutement de son coordonnateur.

Quant aux filets sociaux, le programme de bourses de sécurité familiale a poursuivi ses activités. Malgré un contexte difficile, le taux moyen de paiement se situe à 95%, 6.258 séances de sensibilisation ont été tenues. Les évaluations et missions de suivi et de supervision, la mise en œuvre du nouveau dispositif de communication, le partenariat entre PNBSF et d'autres filets (CEC, CMU etc.) ont aussi marqué l'année 2020.

Dans le cadre de la Protection sociale adaptative, 15.082 ménages victimes d'inondations et à 197 ménages sinistrés par un incendie ont été assistés dans le cadre d'un projet de la Banque mondiale. Dans sa phase d'extension, le projet Yook Kom Kom a renforcé les activités génératrices de revenu des ménages du PNBSF dans les départements de Saint-Louis de Mbour et dans la commune de Thiès Est.

Quant aux activités liées à la solidarité nationale, le défaut de mobilisation financière n'a pas permis au FSN d'effectuer les investissements nécessaires. Toutefois, avec l'appui du PAFS, il a créé deux mécanismes de réponse aux chocs et catastrophes qui ont permis de porter l'assistance publique aux ménages sinistrés des inondations et des incendies sur toute l'étendue du territoire nationale en 2020.

En matière de gestion, globalement, on note la mise en œuvre d'un plan de formation, l'existence d'une comptabilité matière à jour, la production de comptes administratifs même si un retard est noté dans les états financiers et comptables et la mise à jour de l'organigramme.

En définitive, pour une meilleure prise en charge de ses missions, la DGPSN devrait :

- ✓ redynamiser la coordination sur la base d'un diagnostic ;
- ✓ finaliser le tableau de bord pour le suivi de la Protection sociale ;
- ✓ renforcer la communication, surtout la communication institutionnelle ;
- ✓ finaliser l'institutionnalisation du RNU et accroître sa crédibilité ;
- ✓ rendre fonctionnel le Système d'Informations et des Réclamations (SIR) ;
- ✓ renforcer les capacités du FSN et l'orienter vers la recherche de fonds pour une meilleure assistance aux populations sinistrées et/ou défavorisées ;
- ✓ poursuivre ses efforts dans le renforcement du contrôle interne et dans l'amélioration de la gestion des humaines, financières, comptables etc.

ANNEXE1 : Tableau récapitulatif de la mise à jour dans les 8 régions

Région	Département	Ménages pré identifiés	Ménages collectés	Doublons/Ciblage	Taux de réponse (%)	Taux de réponse corrigé (%) ⁵
DAKAR	DAKAR	30 674	28 508	205	92,94	92,27
DAKAR	GUEDIAWAYE	8 343	7 924	24	94,98	94,69
DAKAR	PIKINE	29 296	26 471	178	90,36	89,75
DAKAR	RUFISQUE	13 715	12 793	117	93,28	92,42
Total DAKAR		82 028	75 696	524	92,28	91,64
DIOURBEL	BAMBEY	14 971	14 703	282	98,21	96,33
DIOURBEL	DIOURBEL	12 932	12 395	191	95,85	9437,00
DIOURBEL	M’BACKE	29 399	28284	313	9621,00	95,14
Total DIOURBEL		57 302	55 382	786	96,65	95,28
FATICK	FATICK	19 497	19 370	264	99,35	97,99
FATICK	FOUNDIOUGNE	17 688	17 488	168	98,87	97,92
FATICK	GOSSAS	6 535	6 512	166	99,65	97,11
Total FATICK		43 720	43 370	598	99,20	97,83
LOUGA	KEBEMER	5 953	5 707	60	95,87	94,86
LOUGA	LINGUERE	6 594	6 324	24	95,91	95,54
LOUGA	LOUGA	8 185	7 875	60	96,21	95,48
Total LOUGA		20 732	19 906	144	96,02	95,32
SAINT-LOUIS	DAGANA	10 397	10 213	106	98,23	97,21
SAINT-LOUIS	PODOR	14 523	14 392	24	99,10	98,93
SAINT-LOUIS	SAINT LOUIS	7 385	7 057	42	95,56	94,99
Total SAINT LOUIS		32 305	31 662	172	98,01	97,48
THIES	M’BOUR	27 040	26 164	442	96,76	95,13
THIES	THIES	21 358	20 836	196	97,56	96,64
THIES	TIVAOUANE	14 570	14 375	144	98,66	97,67
Total THIES		62 968	61 375	782	97,47	96,23
ZIGUINCHOR	BIGNONA	20 988	20 143	348	95,97	94,32
ZIGUINCHOR	OUSSOUYE	6 448	6 198	68	96,12	95,07
ZIGUINCHOR	ZIGUINCHOR	19 244	18 211	215	94,63	93,51
Total ZIGUINCHOR		46 680	44 552	631	95,44	94,09
KOLDA	KOLDA	18 391	16 860	36	91,68	91,48
KOLDA	MEDINA YORO	9 834	9 139	24	92,93	92,69
KOLDA	VELINGARA	22 322	20 122	48	90,14	89,93
Total KOLDA		50 547	46 121	108	91,24	91,03
Total		396 282	378 064	3 745	95,40	94,46

⁵ Le taux de réponse corrigé est égal à la différence entre les ménages collectés sur le terrain et les doublons détectés lors du traitement de la base de données sur le nombre de ménages pré identifiés.